

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENTION
D'UNE EXEMPTION EXEPTIONNELLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE VERIFICATION DE LA CONFORMITE AUX NORMES**

EMBARQUEMENT SANS COC

Une demande motivée adressée à Monsieur le Directeur Général
du Commerce Extérieur.

Joindre à ladite demande les documents suivants :

- 1- la / les différente(s) facture(s) de/des marchandise(s) concernée(s);
- 2- le BL ou connaissance/ la Lettre de transport aérien (LTA) / le Titre de transport routier ou titre de transport ferroviaire;
- 3- la Fiche de Déclaration à l'Importation (FDI) ;
- 4- le Code Import/Export valide;
- 5- tous documents pouvant justifier la demande ;
- 6- la photocopie de la pièce d'identité du responsable.